

Avril 2002

Québec, le 23 avril 2002

Madame Marielle Poirier
Directrice des études
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études

Madame la Directrice,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 15 avril 2002, des mesures prises par votre Collège pour donner suite au rapport d'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études offerts par votre Collège.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait conclu que la mise en œuvre de la composante de formation générale présentait des aspects intéressants, mais elle considérait que des efforts devaient être faits afin d'en arriver à un plus grand rapprochement entre la formation générale et la formation spécifique. De façon plus explicite, la Commission recommandait au Collège de s'assurer de l'adaptation des cours de formation générale propre en français et en philosophie. De plus, la Commission avait été amenée à recommander au Collège de veiller à l'application rigoureuse de sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) afin d'attester l'atteinte des objectifs et standards des cours de formation générale et de garantir l'équité des évaluations. Enfin, la Commission formulait un certain nombre de suggestions concernant divers aspects de la mise en œuvre.

Dans les suites apportées à l'évaluation, le Collège avait fait part d'actions déjà entreprises au regard des recommandations qui lui avaient été formulées. Le Collège avait ainsi amorcé l'élaboration de nouveaux outils d'analyse des plans de cours en vue d'assurer une plus grande conformité de ces derniers à sa PIEA, l'harmonisation des cours de formation générale entre eux et l'intégration de la formation générale aux épreuves synthèses des différents programmes.

En janvier dernier, le Collège faisait connaître à la Commission le suivi des actions entreprises. Au regard de la formation générale propre, les directives départementales concernant la rédaction des plans de cours de français et de philosophie ont été revues afin que soit explicitement prise en compte l'adaptation recherchée par ces cours. Toutefois, en l'absence de plans de cours annexés au suivi du Collège, il est difficile de juger du respect de ces nouvelles directives, notamment en philosophie où aucune grille d'analyse ne permet de vérifier l'adéquation des plans de cours aux directives départementales.

En ce qui regarde l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, le Collège fait état des actions prises par les Départements de français et de philosophie en vue d'assurer la rigueur et l'équité des évaluations. Ces actions sont de nature à apporter les corrections souhaitées, mais elles demeurent à être poursuivies dans deux autres départements : langues et éducation physique. De plus, dans les informations transmises, il est difficile de déterminer quel est le rôle de la Direction des études à ce chapitre. La responsabilité liée à l'application et au respect de la PIEA est-elle entièrement dévolue aux départements?

La Commission prend également note des actions découlant de certaines suggestions formulées lors de l'évaluation, en particulier les travaux de la Table de concertation de la formation générale visant à intégrer cette dernière aux épreuves synthèses de programmes ainsi que les efforts mis en œuvre en vue de mieux suivre le cheminement scolaire de ses élèves.

La Commission prend donc acte des actions entreprises par le Collège au regard des recommandations qu'elle lui avait formulées, mais elle souhaite obtenir des précisions sur la mise en œuvre des cours de formation générale propre (exemples de plans de cours et de travaux exigés des élèves), sur la manière dont la Direction des études assure le respect de la PIEA et, enfin, sur les suites qui demeurent à être données en éducation physique et dans les cours de langues.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer